



**CHANTAL  
HÉBERT**

et **JEAN LAPIERRE**

**CONFESSIONS  
POST-RÉFÉRENDAIRES**

**LES ACTEURS POLITIQUES DE 1995 ET LE SCÉNARIO D'UN OUI**





# **CONFESSIONS**

## **POST-RÉFÉRENDAIRES**

Révision : Karine Picard  
Correction : Odile Dallaser  
Infographie : Johanne Lemay

**DISTRIBUTEURS EXCLUSIFS :**

**Pour le Canada et les États-Unis :**

MESSAGERIES ADP inc.\*  
2315, rue de la Province  
Longueuil, Québec J4G 1G4  
Téléphone : 450-640-1237  
Télécopieur : 450-674-6237  
Internet : [www.messageries-adp.com](http://www.messageries-adp.com)  
\* filiale du Groupe Sogides inc.,  
filiale de Québecor Média inc.

**Pour la France et les autres pays :**

INTERFORUM editis  
Immeuble Paryseine, 3, allée de la Seine  
94854 Ivry CEDEX  
Téléphone : 33 (0) 1 49 59 11 56/91  
Télécopieur : 33 (0) 1 49 59 11 33  
Service commandes France Métropolitaine  
Téléphone : 33 (0) 2 38 32 71 00  
Télécopieur : 33 (0) 2 38 32 71 28  
Internet : [www.interforum.fr](http://www.interforum.fr)  
Service commandes Export – DOM-TOM  
Télécopieur : 33 (0) 2 38 32 78 86  
Internet : [www.interforum.fr](http://www.interforum.fr)  
Courriel : [cdes-export@interforum.fr](mailto:cdes-export@interforum.fr)

**Pour la Suisse :**

INTERFORUM editis SUISSE  
Case postale 69 – CH 1701 Fribourg – Suisse  
Téléphone : 41 (0) 26 460 80 60  
Télécopieur : 41 (0) 26 460 80 68  
Internet : [www.interforumsuisse.ch](http://www.interforumsuisse.ch)  
Courriel : [office@interforumsuisse.ch](mailto:office@interforumsuisse.ch)  
Distributeur : OLF S.A.  
Zl. 3, Corminboeuf  
Case postale 1061 – CH 1701 Fribourg – Suisse  
Commandes :  
Téléphone : 41 (0) 26 467 53 33  
Télécopieur : 41 (0) 26 467 54 66  
Internet : [www.olf.ch](http://www.olf.ch)  
Courriel : [information@olf.ch](mailto:information@olf.ch)

**Pour la Belgique et le Luxembourg :**

INTERFORUM BENELUX S.A.  
Fond Jean-Pâques, 6  
B-1348 Louvain-La-Neuve  
Téléphone : 32 (0) 10 42 03 20  
Télécopieur : 32 (0) 10 41 20 24  
Internet : [www.interforum.be](http://www.interforum.be)  
Courriel : [info@interforum.be](mailto:info@interforum.be)

© 2014 Chantal Hébert et Jean Lapierre

09-14

Traduction française

© 2014, Les Éditions de l'Homme,  
division du Groupe Sogides inc.,  
filiale de Québecor Média inc.  
(Montréal, Québec)

L'ouvrage original a été publié  
par Alfred A. Knopf Canada  
sous le titre *The Morning After*

Tous droits réservés

Dépôt légal : 2014  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-7619-4092-4

Gouvernement du Québec – Programme de crédit  
d'impôt pour l'édition de livres – Gestion SODEC –  
[www.sodec.gouv.qc.ca](http://www.sodec.gouv.qc.ca)

L'Éditeur bénéficie du soutien de la Société de  
développement des entreprises culturelles du Québec  
pour son programme d'édition.



Conseil des Arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts

Nous remercions le Conseil des Arts du Canada de  
l'aide accordée à notre programme de publication.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouverne-  
ment du Canada par l'entremise du Fonds du livre  
du Canada pour nos activités d'édition.

**CHANTAL  
HÉBERT**  
et **JEAN LAPIERRE**

**CONFESSIONS  
POST-RÉFÉRENDAIRES**  
LES ACTEURS POLITIQUES DE 1995 ET LE SCÉNARIO D'UN OUI

Traduit de l'anglais (Canada) par Joseph-Aimé Valcourt



*À Clara, Mateo, Alix, Lenox et Mila*



## CHRONOLOGIE

- NOVEMBRE 1976 René Lévesque et le Parti québécois accèdent au pouvoir.
- MAI 1980 Premier référendum au Québec.
- AVRIL 1981 Le PQ remporte un deuxième mandat majoritaire.
- NOVEMBRE 1981 Les premiers ministres, sauf René Lévesque, conviennent de rapatrier la Constitution du Canada.
- AVRIL 1982 Rapatriement de la Constitution.
- SEPTEMBRE 1984 Le Parti progressiste-conservateur de Brian Mulroney remporte les élections fédérales.
- DÉCEMBRE 1985 Retour d'un gouvernement fédéraliste au Québec sous la houlette du premier ministre libéral Robert Bourassa.
- MARS 1987 Échec de la ronde constitutionnelle consacrée aux questions autochtones.
- MAI 1987 Les premiers ministres proposent unanimement le projet d'accord du lac Meech.
- NOVEMBRE 1988 Brian Mulroney obtient un deuxième mandat majoritaire.
- SEPTEMBRE 1989 Les libéraux provinciaux de Robert Bourassa réélus forment un gouvernement majoritaire.
- JUIN 1990 Mort de l'accord du lac Meech, qui n'est pas ratifié.
- AOÛT 1992 Les premiers ministres proposent unanimement l'accord de Charlottetown.
- OCTOBRE 1992 L'accord de Charlottetown est rejeté par référendum national.
- JUIN 1993 Kim Campbell l'emporte sur Jean Charest à la direction du Parti progressiste-conservateur fédéral et succède à Brian Mulroney au poste de premier ministre.

- OCTOBRE 1993 Jean Chrétien mène le Parti libéral fédéral à la victoire et forme un gouvernement majoritaire. Le Bloc québécois arrive second, et Lucien Bouchard devient chef de l'opposition officielle. Preston Manning fait élire cinquante-deux réformistes à la Chambre des communes. Le Parti conservateur est réduit à deux députés.
- MARS 1994 Fondation de l'Action démocratique du Québec (ADQ); Mario Dumont en prend la direction un mois plus tard.
- SEPTEMBRE 1994 Jacques Parizeau mène le Parti québécois à un gouvernement majoritaire.
- DÉCEMBRE 1994 Lucien Bouchard est amputé d'une jambe à la suite d'une infection à la bactérie mangeuse de chair.
- OCTOBRE 1995 Référendum au Québec.
- JANVIER 1996 Lucien Bouchard devient premier ministre du Québec.
- JUIN 1997 Jean Chrétien obtient un deuxième mandat majoritaire.
- AVRIL 1998 Jean Charest prend la direction du Parti libéral du Québec.
- NOVEMBRE 1998 Lucien Bouchard mène le PQ à un deuxième mandat majoritaire.
- JUIN 2000 Adoption par le gouvernement fédéral de la *Loi de clarification*.
- NOVEMBRE 2000 Jean Chrétien obtient un troisième mandat majoritaire et remporte le vote populaire au Québec contre le Bloc québécois.
- JANVIER 2001 Lucien Bouchard annonce sa démission.
- MARS 2001 Bernard Landry devient premier ministre du Québec.
- AVRIL 2003 Jean Charest et ses libéraux fédéralistes reprennent le pouvoir à Québec.
- SEPTEMBRE 2012 Pauline Marois ramène le Parti québécois au pouvoir avec un gouvernement minoritaire.
- AVRIL 2014 Le Parti libéral reprend le pouvoir et Philippe Couillard s'y installe à la tête d'un gouvernement majoritaire.

Acceptez-vous que le Québec devienne souverain après avoir offert formellement au Canada un nouveau partenariat économique et politique dans le cadre du projet de loi sur l'avenir du Québec et de l'entente signée le 12 juin 1995?

Do you agree that Québec should become sovereign, after having made a formal offer to Canada for a new economic and political partnership, within the scope of the Bill respecting the future of Québec and of the agreement signed on June 12, 1995?

OUI  
YES



NON  
NO





## AVANT-PROPOS

Le 30 octobre 1995, la fédération canadienne est passée à un cheveu – en l’occurrence 54 288 voix – d’être confrontée à son éclatement. Ce jour-là, plus de quatre millions et demi de Québécois ont participé au référendum sur l’avenir politique de leur province et, lorsque les voix ont été comptées, une marge d’à peine plus de un pour cent distinguait les gagnants fédéralistes des perdants souverainistes.

Au lendemain du vote, les protagonistes des deux camps pensaient qu’il s’écoulerait très peu de temps – peut-être seulement deux ans – avant qu’ils croisent de nouveau le fer. Le résultat suggérait que le vote n’avait rien réglé, mais aussi qu’il était peu probable que le Québec et le Canada filent sous peu le parfait amour. Convaincus qu’ils devraient bientôt remonter au front, les hommes et les femmes qui avaient dirigé les camps du Oui et du Non n’étaient pas enclins à déposer les armes et à décanter leur expérience.

Pour le dixième anniversaire du référendum, Radio-Canada a produit un documentaire, intitulé *Point de rupture*, sous la direction du journaliste Mario Cardinal, lequel a, par la suite, publié un ouvrage du même titre. Pierre Duchesne, journaliste devenu ministre du Parti québécois entre 2012 et 2014, a rédigé une chronique étoffée du parcours de Jacques Parizeau. Dans le dernier tome de cette œuvre biographique, l’auteur s’attarde longuement sur l’époque du référendum. Les ouvrages de Cardinal et de Duchesne explorent en long et en large la campagne référendaire comme telle.

Mais à l'approche du vingtième anniversaire du référendum, les accrochages qui l'ont précédé ou qui ont marqué la campagne au jour le jour ont perdu de l'importance. Les tranchées du 30 octobre ont fini par se vider. S'il y avait des salles de la légion pour les anciens combattants de la Constitution, on y trouverait les officiers à la retraite des armées de 1995. Il leur aura fallu deux décennies, mais ils sont enfin prêts à revenir sur le résultat crève-cœur pour chacun des deux camps de la campagne qu'ils ont vécue en première ligne.

Au moment de la réalisation des premières entrevues qui forment l'épine dorsale de cet ouvrage, en juillet 2012, il n'y avait pas de référendum à l'horizon. Jean Charest était toujours au pouvoir à Québec. À Ottawa, un an plus tôt, le Bloc québécois avait subi une défaite historique aux mains du NPD. Notre objectif n'était pas de nous aventurer sur le terrain hypothétique d'un nouveau débat sur la question nationale.

Cela dit, si nous avons entrepris de confesser nos interlocuteurs un an plus tard, alors que le Parti québécois était de retour aux affaires à Québec et que les sondages donnaient à Pauline Marois de bonnes chances de transformer son premier mandat minoritaire en second mandat majoritaire, ce livre n'aurait peut-être pas vu le jour. Plusieurs intervenants de 1995 auraient été encore moins bavards s'ils avaient pensé qu'un troisième référendum leur pendait au bout du nez.

Aujourd'hui, la question ne se pose plus, tout au moins à court ou à moyen terme. En renvoyant le Parti québécois dans l'opposition après seulement dix-huit mois au pouvoir le 7 avril 2014, l'électorat a mis le projet souverainiste sur la glace pour l'avenir prévisible. Le scrutin de 2014 a tourné en référendum sur un éventuel troisième référendum et le résultat a été sans équivoque. Pour les tenants de la cause de la souveraineté, le fait que la victoire majoritaire de Philippe Couillard ait été acquise sans l'ombre d'un engagement de sa part ou d'une promesse d'Ottawa de réforme constitutionnelle a de quoi donner au verdict électoral un sens encore plus définitif.

Pour le présent ouvrage, Jean Lapierre et moi n'avons pas demandé à la brochette de politiciens fédéraux et provinciaux que nous avons interrogés de livrer à nouveau, par auteurs interposés, de vieilles batailles. Notre point de départ était le jour même du vote référendaire, et le chemin que nous souhaitions explorer était celui qui n'a pas été emprunté. Nous voulions savoir comment chacun d'entre eux (et elles) avait imaginé une victoire souverainiste et à quoi ils auraient été prêts le lendemain d'un tel événement.

Notre intention n'était pas de rédiger un livre de « révélations », ni même le livre de la vérité. Une vingtaine d'années ont passé depuis le référendum, et aucun d'entre nous n'est la même personne qu'au lendemain du vote. Nos points de vue sont inévitablement influencés par tout ce qui s'est passé depuis. Les dix-huit personnes avec lesquelles nous nous sommes entretenus étaient relativement libres d'embellir leurs souvenirs ou de magnifier leurs propres rôles. La plupart ont toutefois vaillamment résisté à la tentation.

Cet ouvrage est consacré – dans sa quasi-totalité – à des protagonistes élus ou, dans le cas de l'ex-ambassadeur Raymond Chrétien, à un acteur qui a joué un rôle public de premier plan. C'est un choix délibéré. Ni Jean Lapierre ni moi ne croyons que l'histoire devrait être écrite par des stratèges qui n'ont pas eu à rendre compte de leurs actes – si compétents aient-ils été. Nous nous sommes entretenus avec un certain nombre d'anciens fonctionnaires et avec certains des stratèges qui œuvraient dans les coulisses du pouvoir. Ils nous ont fourni des informations de contexte, en général pour combler des lacunes du récit de leurs anciens maîtres politiques. S'ils lisent notre ouvrage, ils y reconnaîtront leur contribution. Comme toujours, il y a une exception à la règle. Pendant longtemps, nous avons ignoré si Jacques Parizeau, l'ancien premier ministre du Québec, accepterait de revivre pour nous ce qui a été pour lui un jour plus douloureux que pour n'importe quel autre de nos interlocuteurs. Jean Royer, son ancien chef de cabinet, est cité nommément dans les chapitres pertinents.

Les hommes et les femmes dont les récits constituent le cœur de cet ouvrage ne sont plus aujourd'hui sur la scène politique. Cinq sont d'anciens premiers ministres du Québec, quatre autres ont été premiers ministres d'autres provinces, et deux ont été premiers ministres du Canada. Ils proviennent de toutes les régions du pays : deux de l'ouest du Canada, trois de l'Ontario et deux de la région de l'Atlantique. Quatre des Québécois ont combattu dans le camp du Oui, et l'un d'eux – Lucien Bouchard – était un politicien fédéral à l'époque. La proportion est inversée dans le cas des Québécois du camp du Non : six étaient députés fédéraux en 1995, et un seul – Daniel Johnson – siégeait à l'Assemblée nationale du Québec.

Pour la dernière partie du livre, nous avons demandé aux chefs actuels des principaux partis politiques fédéraux de nous raconter comment ils avaient vécu le jour du référendum. Nous ne voulions pas discuter de la manière dont ils traiteraient un futur référendum, notre objectif n'étant pas de conjecturer sur un événement aussi hypothétique. Thomas Mulcair et Justin Trudeau ont accepté notre invitation. Stephen Harper, en 1995 critique principal du Parti réformiste sur les relations Canada-Québec, l'a déclinée.

Jean Lapierre, ancien député fédéral, et moi-même avons mené ensemble la plupart des entrevues avec les politiciens du Québec. Les personnes avec qui nous avons parlé, hommes et femmes, étaient généralement plus candides en présence de quelqu'un qui avait été l'un des leurs que si elles s'étaient trouvées face à une seule journaliste. C'est la persévérance de Jean Lapierre qui nous a finalement ouvert la porte de l'ancien premier ministre Parizeau. Pour cela, nous remercions Lisette Lapointe, sa femme et sa partenaire. À l'exception de Sheila Copps, j'ai rencontré seule les politiciens de l'extérieur du Québec. Et c'est moi qui ai rédigé l'ouvrage que vous vous apprêtez à lire.

Nous avons décidé que le meilleur moyen d'illustrer à quel point les chemins qui nous ont menés à la préparation de cet ouvrage sont différents consisterait à raconter brièvement la manière dont chacun d'entre nous a connu nos dix-huit sujets. Les

accros de la politique à Ottawa et à Québec ne trouveront pas à la fin de cet ouvrage un index où seraient énumérés les noms de leurs travailleurs de l'ombre favoris; cette section-là leur est offerte en guise de prix de consolation.

Nous nous sommes lancés dans ce projet comme des voyageurs qui s'embarquent vers une destination bien connue. Mais nous avons vite compris qu'il s'agissait plutôt d'un voyage de découverte, qui nous a ouvert de nouvelles perspectives sur ce qui s'est passé... et qui nous a aussi coûté quelques illusions en cours de route. Surtout, pendant les deux ans passés à regarder le parcours Québec-Canada dans le rétroviseur référendaire, nous ne nous sommes jamais ennuyés. J'espère que ce sera aussi votre cas.

\* \* \*

Le référendum de 1995 a été le point culminant d'une guerre constitutionnelle d'une trentaine d'années. Cette saga en plusieurs épisodes a absorbé une grande partie de l'énergie d'une succession de premiers ministres fédéraux issus du Québec. C'est une tendance qui ne s'est pas démentie pendant la décennie qui a suivi le vote de 1995.

Au Canada, une série de rondes de négociations constitutionnelles se sont déroulées entre le début des années 1970, lorsque les premiers ministres s'étaient réunis à Victoria, et le référendum de 1995. Une seule de ces rondes a fini autrement qu'en queue de poisson. À la fin de 1981, le premier ministre libéral Pierre Elliott Trudeau a obtenu le consentement de tous les premiers ministres provinciaux, à l'exception notable du premier ministre du Québec René Lévesque, pour rapatrier au Canada la Constitution canadienne, dont le contrôle était jusqu'alors exercé au Royaume-Uni, et pour y ajouter une charte des droits et libertés.

Quatre conférences des premiers ministres sur les questions constitutionnelles intéressant les Autochtones entre 1983 et 1987 ont eu lieu dans la foulée du rapatriement. Les chefs politiques des

Premières Nations, des Métis et des Inuits ont été des participants à part entière à ces discussions, mais, selon la nouvelle formule d'amendement, il fallait le consentement d'au moins sept premiers ministres représentant 50 % de la population canadienne, en plus de l'accord du Parlement fédéral, pour que le droit à l'autonomie gouvernementale des Autochtones soit enchâssé dans la Constitution. Faute du consentement d'une seule province, une proposition conforme aux aspirations des chefs autochtones n'a pas pu être adoptée.

Pour protester contre le rapatriement de la Constitution sans le consentement du Québec, ses premiers ministres (péquistes et libéral) ont participé à titre de simples observateurs à ces conférences et se sont abstenus de voter sur les projets d'amendements qui ont résulté des discussions. Si le Québec avait participé pleinement aux conférences, l'amendement relatif aux Autochtones aurait été adopté. Cet épisode – le premier où les premiers ministres ont tenté de modifier la Constitution en vertu de la formule d'amendement – a mis les chefs politiques du Canada devant une nouvelle et dure réalité. Tant que le Québec resterait hors du circuit constitutionnel, la modernisation d'institutions comme le Sénat, la constitutionnalisation de l'union sociale de la fédération ou l'expansion des droits des Autochtones, tout cela serait impossible.

Les deux rondes constitutionnelles suivantes, qui ont eu lieu entre 1987 et 1992, ont abouti à la préparation de deux séries distinctes de projets d'amendements destinés à obtenir l'adhésion formelle du Québec à la Constitution de 1982 et à normaliser sa participation au processus de réforme.

Le premier accord – conclu à l'unanimité au lac Meech – proposait d'enchâsser dans la Constitution le statut de « société distincte » du Québec. À l'avenir, les provinces pourraient se retirer, avec pleine compensation, de tout programme fédéral lancé dans des champs qui relevaient de leur compétence constitutionnelle, comme l'éducation ou la santé, et le Québec obtiendrait davantage de contrôle de l'immigration sur son territoire. De plus, l'accord

donnait aux provinces voix au chapitre des futures nominations au Sénat et garantissait que trois des neuf sièges de la Cour suprême continueraient d'être occupés par des juges du Québec – formés dans le système de droit civil de la province et proposés par son gouvernement. Enfin, il octroyait au Québec un droit de veto sur les modifications futures de la Constitution.

Le second accord – finalisé en août 1992 à Charlottetown et également conclu à l'unanimité par les premiers ministres – touchait à pratiquement tous les aspects de la vie constitutionnelle canadienne, du caractère distinct du Québec à la réforme du Sénat et aux droits des Autochtones.

L'échec ultérieur de ces deux accords a exacerbé les tensions entre le Québec et le reste du Canada, en plus de mettre en évidence un gouffre entre les élites politiques canadiennes et l'électorat.

Pendant les trois décennies de ce débat souvent répétitif, la possibilité de l'éclatement de la fédération a toujours été sur le radar. À partir de 1976, les leaders souverainistes ont participé directement aux négociations constitutionnelles ou les ont surveillées de près à partir des banquettes de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale.

En 1980, à l'initiative du Parti québécois, la question de savoir si les Québécois souhaitaient ou non négocier la souveraineté-association avec la fédération canadienne leur a été posée, et leurs réponses ont été négatives dans une proportion de 60%. À la faveur des soubresauts qui ont marqué les tentatives constitutionnelles ratées du début des années 1990, un fort contingent souverainiste – sous la bannière du Bloc québécois – a fait son entrée à la Chambre des communes.

En septembre 1995, en prévision du référendum qui allait avoir lieu le mois suivant, le Parti québécois présentait le projet de loi n° 1, intitulé *Loi sur l'avenir du Québec*. Il stipulait que si l'option souverainiste l'emportait au référendum, l'Assemblée nationale serait autorisée à déclarer l'indépendance de la province dans un délai d'un an. La possibilité que les Québécois optent pour la

souveraineté n'a jamais été aussi réelle qu'aux dernières heures de la campagne référendaire de 1995. Une semaine avant le vote, alors que les sondages donnaient le Oui gagnant, la classe politique fédéraliste québécoise et canadienne a été forcée de regarder dans ce que ses ténors appelaient le « trou noir » d'une victoire souverainiste et de se préparer – dans un climat d'improvisation généralisée – aux lendemains d'une possible défaite des forces fédéralistes au Québec.

Voici quelques-unes de leurs histoires.

# PARTIE 1

## Le camp du Oui



## Le tigre de papier : Lucien Bouchard

Rare est celui qui peut prétendre avoir changé, par sa présence, le cours de l'histoire. Le matin du 30 octobre 1995, Lucien Bouchard a cru qu'il était sur le point de le faire. « Le mot "historique" est très galvaudé en politique. Je ne l'employais jamais dans mes discours. Mais ce matin-là, je me suis dit: "Je vais probablement vivre une journée historique dans le vrai sens du mot. Le Québec va entrer de plain-pied dans l'histoire si le vote est ce que je pense qu'il va être." »

En ce lundi référendaire, les sondeurs du camp du Oui débordaient de confiance. Selon eux, la longueur d'avance dont jouissait le Oui depuis la mi-campagne tenait encore le coup. Selon toute vraisemblance, le camp du Oui avait rendez-vous avec l'histoire le soir même.

Les stratèges qui dirigeaient la campagne étaient du même avis. Bon nombre d'entre eux se souvenaient de la raclée que leur camp avait subie au référendum de 1980. Ils avaient perdu ce premier vote par une marge de vingt points de pourcentage. Quinze ans plus tard, le climat de la fin de cette seconde campagne leur laissait présager une issue différente.

En vingt-cinq ans, aucun parti souverainiste n'avait franchi la barre des 50% dans un vote fédéral, provincial ou référendaire.

Les chefs du mouvement souverainiste québécois étaient convaincus qu'ils allaient, le jour même, enfin tourner la page sur les rendez-vous manqués du dernier quart de siècle. Pour la première fois, une majorité de Québécois allaient rallier leur camp.

Le chef du Bloc québécois n'avait préparé qu'un seul discours – de victoire – à livrer à ses partisans en fin de soirée. « Les gens pensent qu'on fait deux discours. Je n'en ai pas fait deux. J'ai fait le vrai discours », se rappelle-t-il à propos du discours écrit à la main qu'il n'a jamais prononcé.

Bouchard s'attendait à ce que la victoire référendaire pave la voie à la difficile négociation d'une nouvelle relation entre le Québec et la fédération canadienne. Le matin du référendum, bien sûr, cette bataille à venir le préoccupait, mais moins qu'une autre partie de bras de fer qui se jouait déjà sur un autre front.

Avant qu'un seul bulletin de vote ne tombe dans l'urne ou ne soit compté, une sourde lutte de pouvoir pour le contrôle de la suite des événements était engagée entre les partenaires de la coalition pour le Oui. La façade d'unité, imposée par les impératifs de la campagne référendaire, commençait déjà à se fissurer.

Bouchard – que de très nombreux Québécois s'attendaient à voir au centre de la patinoire après une victoire du Oui – sentait que Jacques Parizeau et son entourage voulaient plutôt l'écarter. « Eux autres étaient encore plus certains qu'on allait gagner. J'ai senti que les compromis qui avaient été faits pour nous faire de la place pendant la campagne étaient derrière eux. Maintenant, il fallait laisser la place au premier ministre. »

Lucien Bouchard craignait qu'après un Oui, son utilité comme joueur étoile du camp du Oui tire rapidement à sa fin. Il était déterminé à ne pas laisser son rôle passer d'indispensable à éventuellement remplaçable sitôt la campagne terminée.

Près de vingt ans plus tard, les équipes de Parizeau et de Bouchard ne s'entendent toujours pas sur ce qui s'est passé entre eux-ci durant le jour du vote. Selon l'ancien chef du Bloc québécois, on lui aurait systématiquement battu froid. Parizeau ne le rappelait pas, et on ignorait les demandes d'information de ses émissaires.

« Jusqu'au début de la soirée, on n'a jamais réussi à parler à Parizeau pour savoir comment ça allait se passer. »

Mario Dumont, chef de l'Action démocratique du Québec (ADQ) et troisième partenaire du triumvirat du Oui, ainsi que Bob Dufour, organisateur politique de longue date de Bouchard, confirment tous deux la version de Bouchard. Mais l'ancien chef de cabinet de Parizeau, Jean Royer, affirme, par contre, qu'il a assuré personnellement la liaison avec Bouchard et son entourage toute la journée.

Cependant, personne ne conteste qu'entre l'ouverture des bureaux de vote le lundi matin et le moment où la défaite du Oui est devenue certaine tard ce soir-là, le chef de l'opposition officielle à Ottawa et le premier ministre du Québec ne se sont pas dit un mot – pas même pour coordonner une soirée dont tous deux croyaient qu'elle serait capitale pour le Québec, et certainement pas pour discuter de leur plan pour les heures critiques qui suivraient une victoire du Oui.

Dans la vie politique, les soirées où chaque mot prononcé pèse lourd sont rares. Pourtant, Parizeau et Bouchard n'ont pas pris la peine de comparer leurs notes avant le rassemblement du soir du référendum. Alors que le regard du monde entier allait être rivé sur eux et sur la province dont ils voulaient faire un pays, les deux hommes n'ont jamais discuté du sens qu'ils entendaient respectivement donner à un résultat historique, certes, mais néanmoins, selon toutes les probabilités, relativement serré. « Pendant la soirée, on n'a pas eu de contact. Aucun contact. Le premier ministre était *incommunicado*. M. Parizeau ne m'a jamais rencontré le jour du scrutin », raconte Bouchard. Durant la journée, Parizeau a enregistré un discours de victoire pour la télévision. « M. Parizeau avait enregistré son grand discours sans nous le dire », relate son allié bloquiste. Si les deux chefs avaient discuté de tout cela, peut-être auraient-ils constaté qu'ils n'étaient pas sur la même longueur d'onde.

Ce soir-là, Bouchard et Parizeau, chacun dans sa suite au Palais des congrès de Montréal, ont regardé les résultats du référendum à

la télévision. Mais ce n'est que quelques minutes avant que Bouchard ne prononce un discours – improvisé – au sujet de la défaite qu'ils se sont finalement parlé – par téléphone cellulaire –, alors que le chef du Bloc se dirigeait vers la scène.

Bouchard dit qu'il a exposé au premier ministre la teneur de ses propos : il allait reconnaître la victoire du Non et tenter d'amorcer le processus de réconciliation.

La question de l'avenir politique du Québec avait déchiré les Québécois. Le Non obtenait 50,6 % des voix, et le Oui 49,4 %. Sur un total de près de cinq millions de votes, moins de 55 000 voix séparaient les gagnants des perdants.

Bouchard se souvient que Parizeau lui a dit que son propre discours serait très différent.

\* \* \*

Personne, pas même Bouchard lui-même, ne se souvient de ce qu'il a dit ce soir-là. « Il n'y avait rien de génial, d'autant plus que je n'avais pas écrit de discours. Le souvenir que j'en ai, c'est que j'ai accepté le résultat. Le monde avait de la peine et le monde n'aimait pas mon discours. Je sentais ça. J'ai fini mon discours en disant : "Gardons l'espoir, car la prochaine fois sera la bonne." »

Même si Bouchard avait voulu faire un discours digne des livres d'histoire, il aurait perdu son temps. En imputant l'étroite défaite du Oui à l'« argent » et à des « votes ethniques », Parizeau – pour une rare fois pendant la saga référendaire – a volé la vedette à son partenaire du Bloc.

Au moment où le premier ministre amorçait son discours, Lucien Bouchard et Mario Dumont avaient déjà tiré leur révérence. Ne sachant pas trop ce que le premier ministre allait dire, mais le sentant très abattu, ils avaient convenu de quitter la scène et d'éviter une dernière démonstration de solidarité obligée.

Avec le recul, Bouchard et Dumont estiment tous deux avoir ce soir-là évité de se retrouver dans le pétrin. Leur absence leur a

permis de se distancier plus facilement des propos controversés du premier ministre.

« Le souvenir que j'en ai, je suis assis devant la télévision, je vois M. Parizeau apparaître. Et là, ça part. On a tous senti le discours de M. Parizeau comme un suicide politique en direct. Évidemment, on ne voulait pas traîner là ou voir personne », dit Bouchard. Lui, sa femme, Audrey Best, ainsi que son entourage ont quitté le Palais des congrès par une porte arrière et le stationnement souterrain.

Dans la foulée du résultat crève-cœur du référendum, Bouchard se sentait épuisé. L'adrénaline qui l'avait soutenu durant toute la campagne s'était tarie. Le soir du référendum, cela faisait sept ans qu'il carburait à l'adrénaline : sur le plan politique comme sur le plan personnel, ces années-là avaient été les plus intenses de sa vie.

Entre le printemps de 1988 – époque où il avait quitté le poste d'ambassadeur du Canada en France pour se lancer en politique à l'invitation du premier ministre Brian Mulroney – et le soir du 30 octobre 1995, Bouchard avait mené campagne après campagne. Jusque-là, elles avaient toutes été victorieuses.

En juin 1988, quelques mois seulement après être entré dans l'arène politique, Bouchard était élu député progressiste-conservateur au cours d'une élection partielle dans son Lac-Saint-Jean natal. Des élections générales étant imminentes, sa mission principale consistait à redorer le blason du caucus québécois de Mulroney, alors terni sur le plan de l'éthique.

Quelques mois plus tard, Bouchard jouait un rôle déterminant dans une campagne fédérale dont l'enjeu principal était le libre-échange. Sans le Québec, Mulroney n'aurait pu remporter un second mandat majoritaire, et son projet de libre-échange avec les États-Unis aurait été mort-né. Bouchard a contribué largement à la victoire des progressistes-conservateurs en 1988.

Dix-huit mois plus tard, il claquait la porte de son gouvernement. À son entrée au cabinet fédéral, Bouchard avait déclaré qu'il avait été attiré dans l'arène par les efforts constitutionnels de

Mulroney et par l'accord de Meech, alors encore à l'étape de la ratification par les provinces.

Mais, au printemps de 1990, l'échéance prévue pour la ratification approchait, et le premier ministre se débattait encore pour satisfaire trois provinces réfractaires à certaines des dispositions de l'accord. Les efforts de Mulroney inquiétaient Bouchard. En mai, il quittait son équipe pour siéger comme député indépendant, afin de protester contre ce qui selon lui allait inévitablement mener à la dilution de l'entente, et plus particulièrement à la banalisation de la disposition portant sur le caractère distinct du Québec. Un peu plus d'un mois plus tard, l'accord de Meech devenait l'échec constitutionnel le plus polarisant de l'histoire moderne du Canada.

Quelques semaines plus tard, Bouchard recrutait Gilles Duceppe – négociateur syndical et fils d'un acteur aimé et respecté – pour qu'il se présente dans une circonscription de Montréal sous la bannière d'un nouveau parti qui allait devenir officiellement le Bloc québécois. Avec comme toile de fond l'échec de Meech, Duceppe allait remporter 70% des voix dans Laurier-Sainte-Marie, circonscription traditionnellement libérale du centre-ville de Montréal.

Deux ans plus tard, Bouchard affrontait ses anciens collègues conservateurs à l'occasion du référendum pancanadien sur l'accord de Charlottetown. Ce projet de réforme constitutionnelle était censé remplacer celui de Meech. En octobre 1992, il était rejeté par une mince majorité de Canadiens, qui incluait une majorité un peu plus large de Québécois.

En 1993, Bouchard dirigeait la première campagne électorale de son nouveau Bloc québécois, qui allait remporter cinquante-quatre des soixante-quinze sièges du Québec et le titre d'opposition officielle à la Chambre des communes. Un an plus tard, il faisait campagne pour le Parti québécois et aidait Parizeau à ramener les souverainistes au pouvoir à Québec, après une décennie dans l'opposition.

Durant cette période intense sur le plan politique, Lucien Bouchard s'est remarié et est devenu père de deux enfants. Un an seu-

lement avant la campagne référendaire, il était victime d'une infection à la bactérie mangeuse de chair, un épisode qui lui coûterait une jambe, mais qui l'élèverait au rang de sainteté politique au Québec.

Tard le soir du 30 octobre, au vu du résultat serré du référendum, la plupart des experts et beaucoup de politiciens prédisaient qu'un autre référendum suivrait rapidement et qu'il y avait de fortes chances que son résultat soit différent. Bouchard n'était pas de cet avis. « Je ne voyais pas un autre référendum si vite que cela. Je sentais qu'après un effort comme celui-là, il y avait une fatigue. Peut-être qu'il y aurait d'autres circonstances aussi favorables, mais il faudrait du temps avant qu'on puisse reconstituer ces conditions-là. Le soir du référendum, il manquait un pouce. Mais il n'en restait plus en réserve. On avait fait le plein. J'avais l'impression qu'on était allés au bout de nos forces. »

Il accusait personnellement une grande fatigue. « J'avais le sentiment décourageant d'avoir donné toutes ces années-là pour rien, d'avoir même donné une partie de ma santé pour rien. J'étais passé du sommet de l'espoir aux abysses du découragement. »

Lui et Audrey Best ont convenu qu'il en avait fini avec la politique. « On a décidé que je quittais la politique. Je finissais la session à Ottawa et puis bonjour. On revient à la pratique du droit à Montréal et fini la politique. J'avais rompu avec quasiment tout mon milieu naturel pendant mes années politiques. Je ne pouvais pas compter sur beaucoup de monde pour m'aider. Mais on n'avait pas un gros train de vie. On avait de petits enfants. On était habitués à se serrer la ceinture. »

Le passage à vide de Bouchard a été de courte durée. Moins de vingt-quatre heures plus tard, Jacques Parizeau démissionnait, et le chef du Bloc québécois se voyait offrir le poste de premier ministre. Mais pour autant, Bouchard n'a jamais eu l'occasion de voir s'il aurait pu franchir le pouce qui l'avait séparé de son objectif le soir du 30 octobre 1995.

On ne saura jamais combien de Québécois se sont résolus à voter Oui en 1995 parce que la présence en première ligne de Lucien Bouchard les rassurait. Beaucoup d'éléments anecdotiques et de données de sondage suggèrent que ce nombre était élevé.

Au cours de la deuxième moitié de la campagne, son apparition soudaine à l'avant-scène comme futur négociateur en chef d'un Québec en quête de souveraineté a renversé la tendance en faveur du camp du Oui. Jusque-là, les sondages indiquaient que l'option souverainiste stagnait à un peu plus de 40 %.

Toutes les personnes interrogées en vue de la rédaction du présent ouvrage estiment que le remplacement du premier ministre Jacques Parizeau par Lucien Bouchard à la direction de la campagne du Oui a complètement changé la donne. Personne n'avait vu venir ce changement, en grande partie parce qu'il allait à l'encontre de toutes les recettes électorales éprouvées.

Il n'y avait au Canada aucun précédent pour une greffe de mi-campagne de l'ampleur de celle que le camp du Oui a opérée durant le référendum, et il n'y avait aucune raison de croire que l'opération réussirait. Théoriquement, remplacer du jour au lendemain le chef d'une campagne aurait dû mener tout droit au désastre. Le geste aurait été interprété comme une mesure désespérée, et l'équipe prête à recourir à une solution aussi radicale aurait été vue comme une équipe d'amateurs politiques. Au contraire. La solution a été d'une telle efficacité qu'elle a fait dérailler le plan de match des stratèges fédéralistes à Ottawa comme sur le terrain au Québec.

Orateur formidable, doté en plus d'un incontestable charisme, Bouchard jouissait d'un lien unique avec l'électorat québécois. Beaucoup de non-Québécois avaient vu sa démission du cabinet de Brian Mulroney pendant les dernières semaines du débat de Meech comme une trahison. Au Québec, par contre, Bouchard était plutôt considéré comme un homme de principes, un héros

moderne prêt à mettre sa carrière et sa santé en jeu pour une cause et pour son peuple.

Dans ce contexte, la stratégie qui consistait à le mettre au premier plan et à reléguer le premier ministre Parizeau – dont l’attrait s’exerçait surtout sur les souverainistes les plus ardents – à une sorte de circuit B en marge de la mire des médias était une idée gagnante.

En moins d’une semaine, la confiance en la victoire a changé de camp. Avec elle, l’élan – élément essentiel de tout succès électoral – est passé du côté du Oui.

Une semaine avant le référendum, les sondages indiquaient que l’option souverainiste était largement en avance dans les intentions de vote, et l’état-major fédéraliste cherchait toujours désespérément un antidote efficace à l’effet Bouchard. Dans certains sondages, l’appui au Oui atteignait 56 %.

Sa présence aux commandes avait convaincu un nombre critique d’électeurs craintifs de faire un acte de foi et de rallier le camp souverainiste. Pour beaucoup de Québécois, la présence de Bouchard sur la ligne de front constituait un filet de sécurité psychologique. Ils avaient confiance en ses intentions et en ses talents de négociateur.

Sur le plan stratégique, l’idée de le propulser au premier plan de la campagne était un éclair de génie. En substance, la manœuvre frisait la publicité trompeuse.

Ce que les électeurs ignoraient en se rendant en masse aux bureaux de vote, c’est qu’ils étaient sur le point de confier leur avenir politique à un tigre de papier. Bouchard avait peut-être l’air de dominer l’échiquier souverainiste, mais il n’était, en fin de compte, que le pion le plus important dans le grand jeu de Parizeau, un pion qui risquait fort, par la suite, d’être confiné à un coin de l’échiquier. Sa valeur stratégique était programmée pour décliner dès l’ouverture des bureaux de vote. Son titre de négociateur en chef était une étiquette improvisée à des fins électoralistes.

Ce titre ne reposait sur aucun contrat – moral ou autre – qui aurait été conclu entre Bouchard et Parizeau et son équipe.

« Il n'y a pas eu de discussion sur le mandat. C'est arrivé vite. Ça s'est fait dans des circonstances presque désespérées. Ça s'est passé en quelques heures, cette affaire-là. On m'a dit que j'étais négociateur en chef et on est allés chercher du vote avec ça. Comme négociateur, ils ne m'ont pas fait signer un contrat de cinq ans », raconte Bouchard à propos de son accession à la première ligne de la campagne du Oui.

Même loin des projecteurs, le premier ministre était et restait le seul maître à bord du camp du Oui.

\* \* \*

Bouchard affirme qu'il n'était pas au fait des détails des préparatifs de Parizeau en prévision d'un Oui. Il ignorait que le premier ministre avait mis au point un plan pour prévenir, ou du moins amortir, l'impact du référendum sur les marchés financiers, et que des comités avaient été formés pour jeter les bases des négociations subséquentes avec le Canada.

« Il avait mis des équipes de négociation en place sans nous le dire. J'étais supposément le négociateur ! Toutes les affaires d'accumulation de liquidités pour amortir le choc, je n'étais au courant de rien de cela », dit Bouchard.

Il n'a pas participé non plus à toutes les discussions exploratoires que les émissaires de Parizeau ont menées avec des proches des politiciens fédéraux, comme le chef du Parti réformiste, Preston Manning, ni aux opérations lancées par le premier ministre québécois pour tâter le terrain auprès de diverses figures internationales.

« Je n'étais au courant d'absolument rien, dit Bouchard. J'étais dans l'autobus. Je faisais trois ou quatre discours par jour. On ne dormait pas et on y allait. On plongeait dans une piscine sans eau et je voyais que ça marchait. Le plan initial était que je me concentre sur la période des questions à Ottawa avec quelques déplacements ici et là. Des discours, des thèmes, je n'en avais pas. Je ne m'étais aucunement préparé à mener la campagne. »

L'intensité de la campagne en cours et la difficulté de trouver des plages pendant lesquelles Parizeau et Bouchard auraient pu élaborer davantage le rôle post-référendaire de ce dernier n'expliquent qu'en partie le peu d'efforts consentis pour mettre un peu de chair autour de l'os de son noble titre. Si le premier ministre du Québec et le chef du Bloc avaient discuté de leur vision de la suite des choses, des divergences qui auraient difficilement pu être aplanies dans le feu de la campagne auraient inévitablement refait surface. Il était évident depuis déjà un certain temps qu'ils n'étaient pas sur la même longueur d'onde stratégique, et certaines de ces divergences n'étaient toujours pas dissipées le jour du scrutin.

Au départ, Parizeau avait prévu de lancer le référendum avec une question plus « dure », qui n'aurait pas évoqué de future association avec le Canada. Ce que le premier ministre souhaitait, c'était un divorce pur et simple, si possible mais pas obligatoirement à l'amiable.

Si le Oui l'emportait, il était convaincu que le Canada n'appliquerait pas la politique de la terre brûlée. Le Canada ne pourrait pas empêcher un Québec souverain de continuer d'utiliser son dollar (même s'il pouvait refuser que son ancienne province ait voix au chapitre de la politique monétaire). Parizeau était également certain que le Canada n'imposerait pas de blocus à un Québec indépendant, puisque cela couperait le pays de ses provinces de l'Atlantique.

La fédération canadienne amputée du Québec serait dominée par l'Ontario, province voisine du Québec, et dont l'économie était alors davantage liée à celle du Québec qu'à celle de l'ouest du Canada. Les routes commerciales du Québec et de l'Ontario vers les États-Unis se croisent les unes les autres. En outre, Parizeau estimait qu'aucun gouvernement fédéral ne se risquerait à mettre en danger l'ALENA – l'accord de libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique – un an seulement après son entrée en vigueur, en exigeant que le Québec en soit exclu. Si le gouvernement fédéral s'aventurait sur ce terrain, Parizeau croyait que les États-Unis feraient pression pour un règlement rapide de la

situation afin de réduire au minimum les perturbations des échanges commerciaux. Il pensait être en mesure de défendre avec succès une clause de droits acquis permettant à un Québec souverain de faire partie de l'ALENA sans renégociation de celui-ci.

Lucien Bouchard, toutefois, ne concevait pas de divorce Canada-Québec qui ne soit assorti d'une entente de garde partagée, reposant sur des institutions communes. Le chef du Bloc québécois était persuadé que la qualité de la relation du Québec avec le Canada après un éventuel Oui pèserait lourd dans l'esprit des Québécois lorsqu'ils voteraient au référendum. Il croyait personnellement que la relation économique privilégiée dont jouissaient le Québec et le reste du Canada était mutuellement bénéfique et devait être protégée. Il était d'avis que des institutions politiques comme un Parlement de style Union européenne devraient être établies pour superviser cette relation.

À ce sujet, Bouchard avait forcé la main au premier ministre en réclamant – publiquement – en ajout à la question référendaire une offre de partenariat économique et politique avec le Canada. Pour que le camp du Oui soit plus rassembleur aux yeux des électeurs, il avait également attiré dans son giron Mario Dumont et le parti « nationaliste mou » qu'était l'ADQ. Il s'attendait à ce que Dumont soit un allié essentiel dans ses tractations avec Parizeau après un Oui.

Le bras de fer qui avait opposé Lucien Bouchard à Jacques Parizeau au sujet de la question référendaire durant le printemps précédant la campagne avait ébranlé l'unité du camp souverainiste. Parizeau avait dû fléchir, mais un Oui au référendum restait tout de même à ses yeux le feu vert qui lui permettrait de faire du Québec un pays souverain, avec ou sans partenariat avec le Canada. Bouchard, par contre, avait la conviction intime qu'il devrait y avoir et qu'il y aurait un second référendum pour confirmer l'appui des Québécois à un type différent de relation avec le Canada avant que le nouveau statut de la province ne se concrétise.

Il avait défendu la cause d'un référendum de ratification auprès de Parizeau peu avant le lancement de la campagne référendaire

d'octobre. À cette réunion, chacun des chefs s'était fait accompagner d'un seul adjoint, et Mario Dumont n'avait pas été invité. « J'ai dit à M. Parizeau : "On va aller chercher un mandat de négociation, mais on va dire : 'Peuple du Québec, on va revenir devant vous pour rendre compte du résultat et vous pourrez juger, vous pourrez statuer. Si on fait ça, c'est sûr qu'on va gagner le premier vote. On n'a jamais rien gagné, commençons par en gagner une.'" »

À ce jour, Bouchard reste convaincu que cette proposition en deux étapes était la « démarche logique », celle du « bon sens » et une approche gagnante. Il croit que, dans ces conditions, il aurait remporté le référendum avec 55 % des voix ou plus. « Les Québécois auraient eu confiance qu'ils auraient encore un mot à dire ; que le peuple du Québec ne se mettait pas entre les mains de deux ou trois gars qui décideraient pour lui. »

Parizeau avait rejeté l'idée d'un second référendum. Il redoutait une répétition de l'épisode de 1980, où 60 % des Québécois avaient refusé au premier gouvernement péquiste de René Lévesque le mandat de négocier la souveraineté-association, en raison du caractère incertain d'une future association.

Plus fondamentalement encore, Parizeau était d'avis que les liens unissant un Québec souverain et le Canada devraient être réduits au minimum. Il se méfiait de tout arrangement qui aurait une trop forte odeur d'intégration. Il ne voulait pas se battre pour gagner un mandat de souveraineté qui aboutirait à un renouvellement du fédéralisme canadien. À ses yeux, le partenariat recherché par Bouchard pourrait facilement faire glisser le Québec sur la pente savonneuse d'un nouveau pacte fédératif plutôt que de mener à son indépendance.

Bouchard croyait le contraire. Et il s'attendait à ce que les autorités du Canada exigent un second vote.

« Je ne pouvais pas imaginer qu'ils disent : "Oui, on accepte votre souveraineté." Ils auraient demandé un autre référendum. Je sais que M. Parizeau n'aurait pas voulu cela. C'est clair qu'il aurait préféré une déclaration unilatérale d'indépendance. Il s'en était réservé le droit. Moi, je me disais que ça allait peut-être prendre un

autre vote. Et que si on travaillait bien à la table de négociations, on pourrait aller chercher un autre mandat, encore plus fort.»

La relation entre les deux hommes était empreinte de suspicion. En cas de victoire, la confiance n'allait pas régner entre le négociateur en chef et le premier ministre, et ce dernier était déterminé à mener la barque.

Parizeau et Bouchard étaient tous deux conscients que leur alliance était un mariage de raison – qui durerait le temps de la campagne, mais pas nécessairement beaucoup plus longtemps, à moins qu'ils ne parviennent à réconcilier leurs points de vue sur la suite à donner à une victoire référendaire.

Au fil des mois et des années qui ont suivi la défaite référendaire de 1995, Bouchard en est venu à la conclusion que l'approbation par Parizeau de son rôle de négociateur en chef était strictement opportuniste. Il affirme qu'il a appris après coup seulement l'existence de certaines études sur les enjeux post-référendaires commandées par Parizeau. Il n'a pas été consulté sur la composition de l'équipe que le premier ministre avait commencé à former en vue des négociations qui auraient suivi un référendum gagnant. «C'était normal de faire un comité, sauf que moi, je me demande ce qui me serait arrivé si j'étais tombé de but en blanc là-dedans. Est-ce qu'on prévoyait un rôle pour moi?»

En juin 1995, quelques mois seulement avant le début de la campagne référendaire, Parizeau s'était rendu à Ottawa pour assister à une réception privée à l'invitation des ambassadeurs du Canada dans les capitales de l'Union européenne. Quelques-uns d'entre eux lui avaient demandé ce qui arriverait si, après avoir répondu oui à sa question référendaire, les Québécois changeaient d'idée avant qu'il n'ait eu l'occasion de proclamer l'indépendance ou de la faire reconnaître par la communauté internationale.

Parizeau leur avait répondu qu'il serait trop tard pour renverser la vapeur. Pour illustrer son propos, il avait eu recours à une analogie. Les Québécois qui voteraient Oui au référendum seraient comme des homards qui nagent et entrent dans un casier : impossible d'en ressortir.

Le jour du référendum, l'esprit accaparé par la victoire attendue en soirée, Bouchard nageait déjà avec ardeur pour éviter de devenir la plus grosse prise de Parizeau.

\* \* \*

Dans ses rêves les plus fous, Bouchard ne s'est jamais attendu à ce que son camp remporte le référendum avec une large majorité. « Il n'y a jamais personne qui a pensé qu'on gagnerait à 55 %, 60 %. N'importe quoi en haut de cinquante, c'était une immense victoire pour la souveraineté au Québec. Les souverainistes n'avaient jamais fait 50 % dans une élection. »

Malgré cette évaluation optimiste, il est loin d'être clair qu'il croyait qu'une victoire au référendum mènerait à un Québec indépendant. Bouchard était convaincu que, après un Oui obtenu avec une très faible majorité, le Canada finirait par accepter de négocier avec le Québec, mais pas nécessairement en vue de la sécession de la province. « C'est certain que 51 %, ce n'est pas comme 60 %, mais c'est un mandat et je me disais : "S'ils ne jouent pas bien ; s'ils refusent de parler ; s'ils sont méprisants, on retourne et on va chercher un mandat à 60 %." »

« Ils [la classe politique canadienne] le savent, ce sont des politiciens, des gens sages. Certains sont très respectueux de la démocratie. Ils auraient réfléchi et dit : "*Let's strike a deal.*" Qu'est-ce que ça aurait été ? Je ne le sais pas, mais certainement quelque chose de pas mal mieux que ce qu'on a actuellement. »

Bouchard est convaincu que si le Canada avait adopté une ligne dure et que ses leaders politiques avaient refusé de négocier avec le camp du Oui, Parizeau aurait rapidement et unilatéralement déclaré l'indépendance du Québec. Il fait remarquer que, en cas d'une impasse rapide avec le Canada, le premier ministre avait déjà annoncé clairement ses intentions aux Québécois. Le projet de loi n° 1 sur l'avenir du Québec prévoyait une échéance d'une

année pour les négociations d'un traité de partenariat avec le reste du Canada et, en cas de négociations infructueuses, la proclamation unilatérale de la souveraineté.

«Moi-même, je n'aurais pas pu arrêter Parizeau. Personne n'aurait pu l'arrêter. Il aurait été justifié de le faire. Ce n'est pas vrai que, devant un refus systématique du gouvernement fédéral de prendre acte de cette décision référendaire et de négocier, la population aurait dit: "OK d'abord, on retourne chez nous travailler tranquille comme avant." Ça ne se serait pas passé comme ça.»

Dans l'esprit de Bouchard, et malgré le délai d'un an accordé par Parizeau pour la transition vers l'indépendance du Québec, un refus fédéral du résultat référendaire aurait donné lieu à une déclaration unilatérale d'indépendance immédiate, aussi rapidement que « dans les vingt-quatre heures, avance-t-il. À partir du moment où tu peux déclarer unilatéralement la souveraineté, parce qu'on les aurait invités à négocier et qu'ils n'auraient pas voulu, même les puissances étrangères en auraient pris acte ».

Par contre, si le Canada avait consenti à négocier, Bouchard, négociateur en chef au mandat fragile, n'exclut pas que ses pourparlers avec lui auraient pu déboucher sur quelque chose de moins que la souveraineté.

Deux décennies plus tard, il n'ira pas plus loin que d'affirmer qu'il y aurait eu un marché de conclu. «Je suis sûr que si on avait gagné ce référendum-là, on aurait changé la face des choses. Jusqu'à quel point? Ce n'est pas évident, mais il y aurait eu des changements. Je ne sais pas trop ce que ça aurait pu être, mais ça aurait été un gain énorme par rapport au *statu quo*, et pas mal mieux que ce que M. Lévesque avait réussi en 1981, quand il a dû aller négocier à genoux, dit-il. Tu as beau envoyer les meilleurs négociateurs – et on en a envoyé de bons –, ils vont toujours se faire battre s'ils n'ont pas de mandat.»

Dans ses rêves, voici ce qu'il imaginait comme entrée en matière face aux représentants du Canada: «"Regardez, vous êtes en face d'un gars qui s'appelle Lucien Bouchard. Ce n'est pas un mauvais gars, mais ce n'est pas Einstein. Mais il est élu et surtout,

ce n'est pas vraiment lui qui est là, c'est tout le peuple du Québec qui est derrière lui et qui, à 51 % mettons, lui a donné le mandat de vous dire ce que je vais vous dire." En négociation, c'est fondamental: sans mandat, tu ne vas rien faire.»

Bouchard savait quelle déclaration liminaire il ferait aux négociateurs du Canada, mais il ignorait qui ceux-ci seraient. « Personne du côté fédéral n'avait de mandat pour négocier la souveraineté du Québec. Ce qu'on aurait fait en premier aurait probablement été d'adresser une invitation aux institutions fédérales, aux provinces peut-être, de nous rencontrer assez rapidement. »

Dans l'un de ses scénarios, il imaginait Jean Chrétien assis en face de lui à la table des négociations, mais entouré d'une brochette de surveillants composée de politiciens fédéraux non québécois. « Je me disais que les autres Canadiens allaient vouloir l'entourer. » Dans un autre scénario, il avance l'hypothèse que les autres provinces seraient montées au créneau et auraient insisté pour participer aux discussions aux côtés des représentants fédéraux.

Il croit que l'Ontario, par exemple, aurait réclamé son siège aux négociations. Dans un monde idéal, il dit qu'il souhaitait la pleine participation des autres provinces, parce qu'il « [était] ami avec les autres premiers ministres, vraiment ami avec chacun d'entre eux ».

Il faut toutefois nuancer ce souvenir de Lucien Bouchard. L'effet du temps l'a quelque peu embelli. Pendant ses années de premier ministre du Québec, Bouchard s'est bel et bien lié d'amitié avec bon nombre de ses homologues provinciaux – notamment Mike Harris, de l'Ontario; Gary Filmon, du Manitoba; Roy Romanow, de la Saskatchewan; et Brian Tobin, de Terre-Neuve. Ils parlent tous de lui et de l'époque où ils collaboraient à la table provinciale en bien. Mais ces amitiés ont fleuri après le référendum de 1995. Le lendemain du vote, Bouchard entretenait peu de liens personnels avec la plupart des hommes qu'il allait sous peu côtoyer comme premier ministre.

Dans les faits, il était l'ennemi public numéro un et la bête noire de la classe politique du Canada, premiers ministres provinciaux inclus.

On a dit, au cours des années qui ont suivi le référendum, que Bouchard était secrètement soulagé d'avoir perdu le vote de peu au lieu de l'avoir gagné par une très faible marge. C'est une hypothèse qu'il rejette catégoriquement. « C'est fou raide. Je n'ai jamais dit cela de ma vie. Gagner, c'est gagner. On aurait fait du chemin avec ces quinze mille votes de plus. Ce sont les quinze mille votes les plus lourds qu'il y ait jamais eu. Si on avait gagné le référendum, on était partis pour gagner quelque chose d'extraordinaire pour le Québec. »

Et que dire de Parizeau dans tout cela ? Bouchard savait très bien que, le lendemain d'une victoire référendaire, la balle serait dans le camp du premier ministre. Par définition, son partenaire de Québec aurait eu l'avantage sur lui. « C'est lui qui avait le pouvoir, c'est lui qui pouvait passer des lois à Québec. Il avait un gouvernement et de la légitimité. Il pouvait révoquer le mandat du négociateur en chef. »

Du même souffle cependant, Bouchard ajoute qu'il aurait pu être difficile pour Parizeau de se défaire d'un allié qui se trouvait être chef de l'opposition officielle à Ottawa (et, qui plus est, l'homme politique le plus populaire au Québec). Même s'il continue à affirmer qu'ils auraient tous deux « été condamnés à travailler ensemble », il ne s'avance pas à préciser aux conditions de qui cela serait arrivé.

En fait, dans les jours précédant le référendum, Bouchard avait commencé à se préparer en vue d'une inévitable épreuve de force contre Parizeau. Tandis que les Québécois se rendaient aux urnes, les deux principales figures du camp du Oui filaient déjà vers un affrontement. Les jeux de coulisse du jour du référendum n'étaient qu'un exercice d'échauffement.

## Souverainiste d'occasion : Mario Dumont

Si les Québécois avaient voté Oui au référendum, ni Jacques Parizeau – l'indéfectible guerrier de la souveraineté – ni Lucien Bouchard – le charismatique futur négociateur en chef – n'aurait été le premier chef de la coalition gagnante à monter sur la scène pour évoquer les lendemains chantants de la victoire du Oui. Cette tâche aurait incombé à un chef dans la vingtaine dont le parti était encore si jeune qu'il en était le seul et unique député à l'Assemblée nationale.

Le jour du référendum, Mario Dumont venait à peine de célébrer le premier anniversaire de son arrivée à l'Assemblée nationale. L'Action démocratique du Québec existait depuis moins de deux ans. Le jeune Dumont était le seul des trois chefs de la coalition souverainiste que l'on aurait pu prendre pour l'incarnation d'une génération montante de Québécois progressistes et pro-souveraineté. En réalité, il était plus conservateur et plus porté – tout au moins à l'origine – sur le fédéralisme que la moyenne de ses contemporains. Dumont était surtout le prototype du nationaliste mou dont le soutien était essentiel au camp du Oui. C'était pour attirer cette frange importante de l'électorat que l'offre de partenariat d'un Québec souverain avec le Canada avait été greffée à la question référendaire.

Le soir d'un événement d'une importance aussi historique, le fait d'être le premier à monter sur scène revenait à occuper une position stratégique. En cas de victoire du Oui, Dumont, Bouchard et Parizeau allaient, chacun leur tour, donner le ton à la suite des événements sous le regard du monde entier. Dumont s'adresserait à une foule survoltée, largement composée de fervents souverainistes qui attendaient le « grand soir » depuis des décennies. Cette foule n'aurait pas besoin d'une « vedette américaine » pour la réchauffer. Mais l'objectif de Dumont était complètement différent : il avait l'intention de tenter de refroidir les esprits.

Le chef de l'ADQ était déterminé à utiliser ce qui risquait d'être, vu la modeste représentation de son parti à l'Assemblée nationale, son dernier quart d'heure sous les feux de la rampe jusqu'à nouvel ordre pour tempérer l'élan d'une victoire souverainiste. « S'il y avait eu un Oui, mon discours aurait été vraiment prudent. Mettons que c'était 50 % plus un, j'aurais parlé de victoire, mais en même temps, en laissant toutes les portes ouvertes dans la semaine qui suivait pour ralentir l'ardeur de Jacques Parizeau s'il était parti comme un mustang avec le résultat. »

Cette intention plaçait Dumont sur la voie d'une collision directe avec le premier ministre et l'état-major du Parti québécois. La stratégie de Parizeau pour le soir du référendum consistait à tout faire pour donner au résultat un caractère irréversible. C'était le fil conducteur de l'allocution que le premier ministre avait enregistrée pour la télévision plus tôt dans l'après-midi. Les mesures que son gouvernement entendait prendre immédiatement après le référendum allaient toutes dans le même sens.

Occupé à ces préparatifs, Parizeau n'avait pas consacré beaucoup de temps à s'assurer que son interprétation d'un Oui concordait avec celle de son allié adéquiste. Mais si Parizeau n'était pas nécessairement au fait de l'état d'esprit de Dumont, Bouchard, lui, devait l'être. Dumont, en tout cas, était convaincu d'avoir la bénédiction du chef du Bloc québécois pour appliquer les freins et prévenir un départ canon vers l'indépendance au cours des minutes qui suivraient la victoire référendaire souverainiste.

Dumont s'était joint à la coalition du Oui sur le tard, à la fin du printemps de 1995, en grande partie à l'invitation de Bouchard. Pour l'ADQ, l'attrait principal de l'opération était la proposition de partenariat Québec-Canada.

Sur papier, l'ADQ – avec son unique député à l'Assemblée nationale – n'avait pas l'air d'une grosse prise pour le camp du Oui. Le mouvement souverainiste ne manquait pas d'appuis au sein de la société civile du Québec. La plupart des chefs syndicaux, la majorité des activistes sociaux ainsi que de nombreux artistes et intellectuels comptaient parmi ses alliés.

Mais Dumont avait tout de même un rôle essentiel. La présence dans le camp du Oui d'un souverainiste réticent comme lui renforçait la crédibilité du projet de partenariat.

De plus, dans la dynamique interne du camp du Oui, l'arrivée de Dumont avait contribué à équilibrer le rapport de forces entre Parizeau, premier ministre à la tête d'un gouvernement majoritaire, et Bouchard, simple chef de l'opposition dans un Parlement fédéral foncièrement hostile à la cause souverainiste.

Dumont n'a jamais caché que ses motivations étaient fondamentalement différentes de celles de Parizeau et du PQ. « La différence entre moi et M. Parizeau, c'est que ce n'était pas si important que cela pour moi qu'il y ait un drapeau québécois aux Nations unies. Je pensais que, à ce moment-là, le meilleur choix pour le Québec était de voter Oui. Je pensais sincèrement que voter Non affaiblirait le Québec. Mais je n'avais pas consacré ma vie à la souveraineté, ni n'entendais le faire. Ce n'était pas mon but ultime. »

La simple présence de Dumont sur la scène du camp du Oui le soir du référendum était un exemple de l'alignement des astres qui avait permis au mouvement souverainiste d'avoir une seconde chance de rallier une majorité de Québécois à sa cause.

Après la défaite sans équivoque du camp souverainiste lors du référendum tenu par René Lévesque, en 1980, les Québécois semblaient avoir définitivement fermé la porte au projet

d'indépendance. Peu de souverainistes, même dans les rangs des purs et durs du PQ, imaginaient que, quinze ans plus tard, le reste du Canada allait leur ouvrir une autre fenêtre pour réaliser leur rêve de transformer le Québec en pays.

Contrairement à beaucoup de ses contemporains franco-phones, Dumont avait toujours été foncièrement fédéraliste. À l'adolescence, il s'était joint au Parti libéral du Québec, au sein duquel il avait rapidement pris sa place. Beaucoup de libéraux – dont le premier ministre d'alors, Robert Bourassa, qui le considérait comme un fils spirituel – voyaient en lui un futur chef, voire un futur premier ministre du Québec.

Au moment de la crise constitutionnelle de Meech, en 1990, Dumont était président de l'aile jeunesse du PLQ et une de ses étoiles montantes. Pour lui, comme pour des milliers de Québécois, le naufrage de l'accord de Meech avait été un moment charnière.

Dès sa négociation en 1987, l'accord avait suscité l'approbation majoritaire des Québécois. Cet appui ne fléchira pas pendant les trois années qui vont s'écouler entre la négociation d'une entente de principe conclue à l'unanimité par les premiers ministres et l'échéance prévue pour sa ratification, au milieu de 1990. Les objections du PQ, qui maintient que l'accord ne va pas assez loin, n'empêchent pas une majorité importante de Québécois – plus de 60 % – de continuer à souscrire au projet défendu par le gouvernement de Robert Bourassa.

La situation est bien différente dans le reste du Canada. D'emblée, l'ancien premier ministre fédéral Pierre Elliott Trudeau monte aux barricades pour s'opposer au marché conclu au lac Meech. Selon lui, l'entente ne présage rien de bon pour la fédération. Elle ne peut que mener à l'émascation du gouvernement fédéral. Trudeau en a contre la reconnaissance du caractère distinct du Québec. Mais il s'oppose également à la limitation du pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral. Il accuse son successeur, Brian Mulroney, d'avoir cédé aux provinces des pouvoirs fédéraux essentiels.

L'opinion de Trudeau va à contresens de l'opinion publique québécoise. À tout prendre, sa prise de position consolide l'appui à l'accord au Québec. Ailleurs au Canada, par contre, la fissure pratiquée par l'ancien premier ministre libéral va s'élargir au fil des trois années du débat de Meech. D'un mois à l'autre, le soutien au projet diminue. Au fil du temps, l'indifférence bienveillante initiale d'une bonne partie de l'opinion publique canadienne cède la place à une antipathie ouverte. Le 23 juin 1990, échéance fixée pour la ratification de l'accord, les signatures du Manitoba et de Terre-Neuve manquent toujours à l'appel, et le projet de Meech meurt de sa belle mort.

Après l'échec de Meech, Dumont fait partie des libéraux qui pressent le premier ministre Bourassa d'adopter une position constitutionnelle plus agressive. Il devient un des critiques les plus acharnés du *statu quo* constitutionnel – et peut-être aussi le plus éloquent.

Mario Dumont participe à la rédaction d'un rapport fortement autonomiste émanant d'une commission du Parti libéral dirigée par le juriste Jean Allaire. Le « rapport Allaire » préconise la dévolution aux provinces de vingt-deux champs de compétence occupés en tout ou en partie par Ottawa.

Le gouvernement fédéral de l'avenir – tel que le décrit le rapport Allaire – exercerait une compétence exclusive dans cinq champs seulement : la défense, la douane, la monnaie, la péréquation et la gestion de la dette fédérale.

En mars 1991, le rapport Allaire devient la politique officielle du Parti libéral du Québec. Le même mois, une commission mise sur pied par Québec sous la coprésidence de Jean Campeau et Michel Bélanger – deux hommes aux antécédents solides dans le monde des affaires, mais aux penchants opposés en ce qui concerne la souveraineté – publie les conclusions de ses consultations sur les choix constitutionnels qui s'offrent au Québec. Tous les partis fédéraux et provinciaux comptant un ou des députés au Québec étaient représentés à cette commission. Elle recommande qu'en l'absence d'une offre constitutionnelle acceptable faite par le reste

Les généraux politiques qui ont mené la bataille référendaire de 1995 ont aujourd'hui tous quitté la scène politique. Certains sont plus ou moins oubliés ; d'autres sont entrés de plain-pied dans l'histoire du Canada. Pour plusieurs d'entre eux, il restait encore à raconter comment ils avaient imaginé les lendemains d'un Oui québécois. Dans cet ouvrage surprenant, Chantal Hébert et Jean Lapierre vont au-delà des stratégies convenues et de la campagne au quotidien pour jeter un nouvel éclairage sur un moment révélateur de la vie du Québec et du Canada. Jean Chrétien, Paul Martin, Jacques Parizeau, Lucien Bouchard, Mario Dumont, Jean Charest, Sheila Copps, Lucienne Robillard, Preston Manning, Frank McKenna et plusieurs autres se sont prêtés au jeu. Deux décennies plus tard – et plus particulièrement à la suite de la défaite décisive des souverainistes aux élections québécoises de 2014 –, les révélations de Hébert et de Lapierre risquent de vous étonner. En posant une question inattendue, ces observateurs politiques chevronnés ont ingénieusement mis en lumière les fractures, les tensions et les craintes qui, encore aujourd'hui, marquent le Canada.



© Toronto Star

**CHANTAL HÉBERT** est chroniqueuse politique au *Toronto Star* et chroniqueuse invitée du magazine *L'actualité*. Elle participe chaque semaine à la tribune politique de l'émission *The National* sur les ondes de la CBC, ainsi qu'aux émissions *Les Coulisses du pouvoir* et *C'est pas trop tôt* de Radio-Canada.



**JEAN LAPIERRE** est commentateur politique pour les réseaux de télévision TVA et CTV, ainsi que pour les stations de radio Cogeco et CJAD de Montréal. Il a été député fédéral et ministre dans les cabinets libéraux de John Turner et de Paul Martin, ainsi que membre fondateur du Bloc québécois.

